Gérer votre exposition au risque de change

Si le dollar canadien monte, ou baisse, votre entreprise sera-t-elle en meilleur ou en pire état? Que pouvez-vous faire pour protéger vos bénéfices?

À la Banque CIBC, nous pouvons vous aider à réduire le risque lorsque les taux de change fluctuent hors de votre contrôle.

Les politiques économiques qui influencent les taux de change

- Les changements dans les taux d'intérêt
- L'offre et la demande

Les facteurs économiques qui influencent les taux de change

- Augmentation de l'inflation
- Forte croissance économique
- Hausse du niveau d'endettement au Canada

Les rudiments du taux de change

En tant que propriétaire de PME, vous avez plusieurs choix pour effectuer vos paiements à l'importation; par exemple un montant de 50 000 $ US de vêtements provenant d'un fournisseur des États-Unis qui demande d'être payé dans les 30 jours.

Bloquer aujourd'hui votre taux pour les 30 prochains jours

En bloquant votre taux dès aujourd'hui, vous pourriez passer outre l'incertitude occasionnée par les mouvements des devises et n'effectuer le paiement à votre fournisseur que dans 30 jours.

Par exemple, si 1 $US est égal à 1,30 $CAN, et que vous bloquez ce taux, vous paieriez 65,000 $CAN dans 30 jours, peu importe la situation du marché.

Cette option est idéale pour vous aider à finaliser votre prix et à gérer votre exposition au risque de change.

Attendre la date d'échéance du paiement pour bloquer votre taux

L'autre solution est d'attendre 30 jours et d'espérer que le taux soit plus favorable qu'aujourd'hui ou risquer qu'il soit pire.

Si, dans 30 jours, le taux de change pour 1 $US était égal à 1,40 $CAN, vous devrez alors payer 70 000 $CAN.

Toutefois, si dans 30 jours le taux de change pour 1 $US était égal à 1,20 $CAN, vous devrez alors payer 60,000 $CAN.

Les opérations de couverture permettent d'établir immédiatement votre taux et de l'intégrer aux flux de trésorerie et aux projections.

Méthode de gestion du change

Choisissez d'abord les méthodes que vous allez utiliser pour gérer les mouvements de change et affectez ces méthodes à chacun des marchés où vous êtes actif. Prenez note des taux ou objectifs ciblés en matière de change de devises.

Exécutez votre stratégie, mais soyez prêt à l'adapter aux fluctuations du marché.

Devriez-vous prendre des mesures pour protéger vos bénéfices?

	OUI	NON
Votre entreprise fait-elle de l'importation ou de l'exportation?	☐	☐
Payez-vous ou êtes-vous payé en devises?	☐	☐
Les mouvements de devises importants vont-ils se répercuter sur vos bénéfices?	☐	☐

Mesures de couverture et de protection contre une perte de revenu possible :

Pensez à conclure des contrats à terme de gré à gré afin de bloquer des taux de change fixes, de créer un fonds de réserve en cas d'urgence et de suivre les taux de change en temps réel avec Change étranger web @ CIBC.

Sur une période de 60 jours, les variations de plus de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain sont courantes.*

Près de sept propriétaires de PME sur dix n'ont pas pris de mesures pour protéger leur entreprise contre les fluctuations de devises.**

Gestion du risque des fluctuations de devises

Si vous faites de l'importation ou de l'exportation, vous souhaitez certainement éliminer le plus de risque possible pour votre entreprise et vous protéger contre toute perte financière. La conclusion de contrats financiers qui vous protègent contre les variations prévues ou non des taux de change est ce qu'on appelle communément une opération de couverture.

La mise en place de contrats à terme de gré à gré visant à bloquer un taux de change fixe et à la stabiliser jusqu'à une date ultérieure est un bon moyen de couvrir votre exposition au risque de change. Les contrats à terme de gré à gré peuvent être utilisés pour toute date d'échéance dans une période d'un an et pour tout montant de devises.

Parmi les entreprises évoluant dans les grands secteurs commerciaux, les entreprises de fabrication (53 %) et de vente en gros et de détail (44 %) sont celles qui sont le plus touchées par la chute du dollar canadien.**

Conseils pour se préparer aux fluctuations du dollar canadien

- Intégrez à votre plan d'affaires une stratégie pour gérer les mouvements des devises.
- Surveillez régulièrement votre plan et apportez des ajustements au besoin.
- Faites en sorte que votre modèle d'affaires soit plus flexible en prévoyant l'accès à un fonds de réserve d'urgence.

Au total,

37 %

des propriétaires de PME affirment que la baisse récente du $CAN par rapport au $US a eu des répercussions négatives sur leur entreprise.***

Raisons de se protéger contre les mouvements des devises

Les fluctuations du change peuvent constituer un risque pour votre entreprise. Les mouvements imprévisibles du change peuvent affecter votre rentabilité, il est donc important de bien réfléchir et de planifier afin de protéger votre entreprise contre ce type de risque.

Préparez-vous soigneusement

- Avez-vous un taux de change budgétaire?
- Les fluctuations de taux pourraient-elles avoir une incidence sur vos marges bénéficiaires?
- Vos comptes fournisseurs et créditeurs ont-ils une échéance plus longue que quelques semaines?

Au cours d'une période de cinq ans récente, le dollar canadien a oscillé entre 0,94 $CAN et 1,31 $CAN pour 1 $US.

Comment la Banque CIBC peut vous aider

Change étranger web @ CIBC vous procure les outils nécessaires pour réaliser rapidement des opérations de change. À l'aide de Change étranger web, vous pouvez :

- Surveiller les taux de change en temps réel.
- Avoir accès à tous les détails de l'opération en un seul endroit.
- Créer plusieurs modèles de négociations pour établir des paiements périodiques.
- Recevoir une piste de vérification sur vos opérations.
- Recevoir des avis par courriel sur les opérations, les versements impayés et les confirmations.

De plus, vous bénéficiez d'un accès à la salle des marchés, aux commentaires sur le marché et aux ordres de bourse.

Étapes suivantes

- Pour de plus amples renseignements, allez consulter Change étranger web @ CIBC.
- Regardez la démonstration en ligne portant sur une opération de change au comptant avec la Banque CIBC.
- Communiquez avec nous par courriel, télécopieur ou téléphone.

Annexe

* Exportation et développement Canada – Gestion du risque de change – Livre blanc.

* Sondage de la Banque CIBC – la baisse du dollar canadien inquiète les propriétaires de PME.

** Sondage de la Banque CIBC – Les PME canadiennes sont aux prises avec un dollar plus faible.

Marques de commerce et divulgations juridiques

Veuillez prendre note qu'il faut établir une marge de crédit pour des opérations de change et remplir la documentation portant sur les opérations de change standard et sur l'accord de la Banque CIBC avant de pouvoir se prévaloir d'un contrat de change à terme ou d'un accord de swap. Le présent article a pour but de fournir des renseignements généraux; veuillez consulter votre conseiller pour obtenir un avis adapté à votre situation. Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.